

Les dernières heures de la Suettaz, immeuble emblématique de Nyon

Amour ou haine Souvent décrié, le bâtiment de 1966 s'apprête à entrer dans sa dernière phase de démolition. La Ville lui rend hommage, ceux qui y ont vécu le racontent.

Marine Dupasquier Textes
Florian Cella Photos

Dans les couloirs immaculés du grand immeuble de la route des Tattes d'Oie, où Maria et Alice Pinto nous reçoivent, il flotte une odeur de peinture fraîche. L'intérieur de l'ascenseur est encore recouvert de panneaux de liège. La mère et sa fille viennent tout juste d'emménager au troisième étage, à la mi-avril. Avant ça, elles ont dû faire leurs adieux au bâtiment qui a été le leur durant près de trente ans: la Suettaz.

«On a beau être confortables dans ce nouvel appartement qui a plein d'avantages, cela nous a fait un pincement au cœur de déménager», avouent-elles.

Au début du mois de mai, les quelques locataires qui subsistent au sein du mastodonte de douze étages, véritable emblème nyonnais érigé en 1966, auront été «déplacés» dans leurs nouveaux quartiers. L'ultime tronçon du HLM rose pâle, surplombant l'Hôpital de Nyon, sera en effet rayé de la carte cet été. Trois ans après le démantèlement du premier tiers de cette barre d'habitation vétuste où se concentraient 176 logements.

S'il y a une personne qui appréhende cette dernière phase de démolition, c'est Laurence Codija. «Le jour où mon appartement sera officiellement détruit, je vous assure que je vais sortir les mouchoirs», confie la sexagénaire. Ses parents, Nelly et Freddy Aellen, ont été les concierges du lieu à partir de décembre 1967. Elle n'a ensuite jamais quitté le quartier.

«J'y ai vécu toute ma vie; la Suettaz, c'était ma maison», résume celle qui, en 2024, a été relogée – avec son fils – dans un bâtiment flambant neuf situé un peu plus bas. «Je n'ai pas encore réussi à m'approprier totalement ce nouvel appartement. Il me faudra du temps.»

Le «mur de la honte»

Sur le papier, le dinosaure au look soviétique ne devait pourtant pas manquer à grand monde. Décrié de tous les côtés depuis sa construction, affublé de sobriquets gratinés tels que «mur de la honte» ou «cage à lapins» – des termes qui horrifient Laurence Codija –, sa disparition en a réjoui plus d'un à Nyon. Et pourtant. Alors que la Ville s'apprête à lancer une série de festivités en hommage au lieu, une certaine nostalgie habite celles et ceux qui l'ont occupé au fil des décennies.

«On ne va pas se mentir: il est moche, rit Alice Pinto. C'était une autre époque, il fallait construire vite pour loger beaucoup de monde, alors on bâtissait une tour et voilà. On entendait parfois dire que c'était le «quartier des pauvres», mais j'ai adoré vivre là-bas.»

Si la vintenaire et sa maman reconnaissent avoir subi les importantes nuisances dues aux travaux, ces trois dernières an-



«Le jour où mon appartement sera officiellement détruit, je vous assure que je vais sortir les mouchoirs.»

Laurence Codija



«On entendait parfois dire que c'était le «quartier des pauvres», mais j'ai adoré vivre là-bas.»

Alice Pinto Ici avec sa maman Maria

Un historique à remous

1966 L'immeuble de la Suettaz est construit au-dessus de l'hôpital, près de terrains agricoles. L'urbanisation à Nyon n'est pas celle d'aujourd'hui et la barre locative de 176 logements détonne dans le paysage. Vivement décrié, le bâtiment est surnommé «le mur de la honte» ou «la cage à lapins» par certains habitants. **1972** Le bâtiment des Lupins, d'une capacité de 72 appartements, est érigé juste à côté de la Suettaz. Les deux immeubles à l'architecture plutôt austère proposent des loyers bon marché, alors que Nyon est une ville en pleine expansion. **2010** La coopérative Logement Social Romand (LSR), qui a racheté le bâtiment, commence à réfléchir à une rénovation de la Suettaz, qui est devenue vétuste. On se rend vite compte que ces travaux seraient très onéreux. Il est préférable de tout détruire pour la reconstruire. L'immeuble des Lupins subira le même sort. **2019** Le Conseil communal de Nyon accepte le plan d'affectation de la Suettaz, qui permettra la construction d'un nouveau quartier comprenant quatre bâtiments dans un cadre végétalisé.

nées, les bons souvenirs liés à cette vie de quartier restent intacts. «Dès qu'on l'a visité en 1997 avec mon mari, on a été conquis, raconte Maria Pinto. Il y avait une buanderie au dernier étage, avec la vue sur le lac, le Mont-Blanc et le Jura. C'était du jamais-vu!» Alice Pinto décrit avec un large sourire les après-midi à s'ébattre dans le grand parc avec ses petits voisins. «Avec nos vélos, on jouait aux policiers sous un immense arbre. À l'heure du repas, nos mères nous appelaient en criant par la fenêtre.» C'était l'époque des fêtes de voisinage et des pique-niques dans le jardin à n'en plus finir. «Ces moments sont devenus plus rares ces dix dernières années», note Maria.

Des vaches juste à côté

La famille Pinto aura assisté, en direct, aux dernières heures de la Suettaz. Ce qui n'est pas le cas du couple Sprecher. Eux ont quitté le quartier en 1992, supportant de moins en moins le trafic sur la route de Divonne. On rencontre Lucienne Sprecher chez elle, dans une zone résidentielle au nord-est de la ville.

«La Suettaz a été une période importante de notre vie, car nous y avons créé notre famille, glisse-t-elle. Notre aînée y est née en 1984.» À cette époque-là, l'urbanisation à Nyon n'était pas celle d'aujourd'hui. «J'allais chercher mes œufs et mes légumes chez le paysan d'à côté. Il y avait des vaches qui brouaient presque au pied de l'immeuble.»

Perchée au onzième étage, l'actuelle septuagénaire bénéficiait d'un panorama exceptionnel. Un avis que ne partageait pas forcément sa famille suisse allemande lorsqu'elle lui rendait visite. «Ils venaient de la campagne, donc lorsqu'ils ont aperçu l'endroit où on vivait, ils se sont dit: «Oh mon Dieu!»

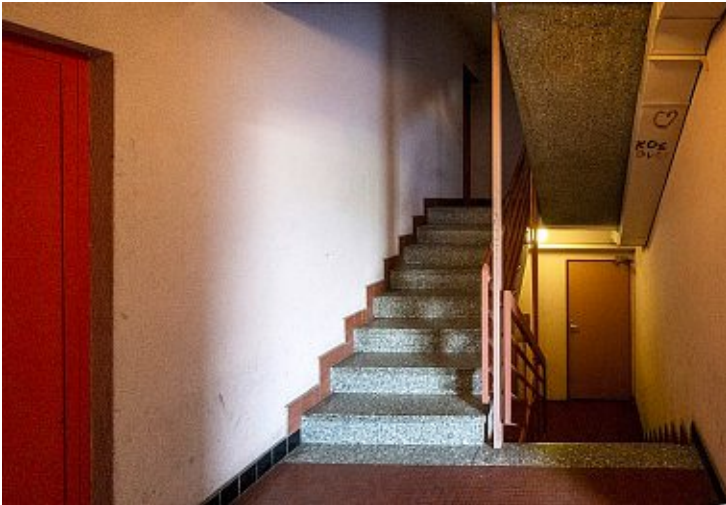
Difficultés quotidiennes

Esthétiquement parlant, l'imposant tour aux couleurs pastel, partiellement rénovée en 1992, ne faisait pas l'unanimité. S'ajoutaient les aspects peu pratiques, voire l'insalubrité de ce témoin du milieu des Sixties. «En raison de l'ascenseur qui s'arrêtrait entre les étages, une personne en chaise roulante n'aurait même pas pu y habiter», souligne Alice Pinto. Début 2020, des locataires témoignaient d'ailleurs dans nos colonnes de leurs difficultés quotidiennes, entre murs moisis, volumes exigus et insonorisation d'un autre temps.

Ce qui faisait le charme du lieu, donc, c'étaient les gens. «Les contacts avec les voisins étaient excellents, on s'entraidait, se réjouit Lucienne Sprecher. La mémé qui vivait dans l'appartement d'à côté nous gardait les enfants lorsqu'on voulait se faire une sortie.» De menues tensions noircissaient à peine le tableau: «Une voisine lançait régulièrement des œufs sur les voitures parkées devant l'entrée de l'immeuble parce qu'elles



La Suettaz, bâtiment facilement reconnaissable à Nyon, a parfois été surnommée «le mur de la honte». Avant la démolition des deux premiers tiers de la barre locative, celle-ci comptait 176 appartements.



Certains habitants regrettaient l'exiguïté des volumes et une insonorisation approximative.

«Il y avait une buanderie au dernier étage, avec la vue sur le lac, le Mont-Blanc et le Jura. C'était du jamais-vu!»

Maria Pinto

n'avaient rien à faire là», se souvient-elle, amusée.

Des concierges très occupés

Durant six décennies, ces exigeants locaux ont été entretenus au mieux par les trois générations de concierges qui se sont succédé. Parmi eux, Nelly et Freddy Aellen, les parents



Les contacts entre voisins, chacun étant prêt à apporter son aide, faisaient le charme du lieu.

de Laurence Codija, qui n'ont «jamais compté leurs heures». «C'était terrible, la masse de boulot qu'ils avaient, lance leur fille. Tôt le matin, le week-end ou au milieu de la nuit, des locataires les appelaient pour changer une ampoule, nettoyer un truc ou pomper une inondation dans les caves... Malgré tout, mes parents aimaient leur travail et étaient très attachés aux locataires. Je me définis un peu comme la gardienne de leurs souvenirs.»

L'événement le plus douloureux pour elle restera l'abattage du séquoia géant, sorte de mascotte du quartier, dont elle a conservé religieusement une bûche. «Ils l'ont coupé un 14 février (*ndlr: pour les besoins du chantier*). J'étais en larmes. Les gens étaient très attachés à cet arbre. Il en savait des choses... Heureusement qu'il ne pouvait pas parler!»

Juste avant sa démolition, le dernier bloc de la barre d'habitation se transformera donc en «un terrain de jeu artistique,



Le quartier est en pleine transition, avec la construction de quatre nouveaux immeubles.

Des portrait géants par JR

Le 10 mai, la population dans son ensemble est donc conviée à se réunir une dernière fois dans ce cadre insolite, vidé de ses habitants. Repas participatif dans le parking extérieur, déambulation acroba-

tique dans le quartier par une troupe d'artistes, concert de l'accordéoniste Mario Batkovic sur l'avant-toit de la Suettaz, ou encore set d'un DJ dans les sous-sols sont prévus. En amont du jour J, un premier événement aura lieu ce samedi 3 mai. Le studio mobile du photographe français JR s'installera dans le quartier afin de déployer son projet participatif «Inside Out». Les habitants du quartier, mais aussi l'ensemble des Nyonnais, sont invités à se faire photographe. Leurs portraits seront ensuite affichés sur la façade ouest de l'immeuble, formant une fresque monumentale visible jusqu'à la démolition du bâtiment.

Des bergers allemands ont tué un chiot boxer dans un chenil

Est vaudois La propriétaire de la pension sera jugée ce vendredi à Vevey, accusée de mauvais traitements infligés à un animal par négligence.

Jeune chienne d'à peine 5 mois, *Jahde* est décédée dans de tristes conditions le 31 janvier 2023 dans l'Est vaudois. Son histoire rappelle celle, récente, du teckel d'une habitante de Villars-sous-Yens mortellement blessé par le berger allemand de sa voisine (*24 heures du lundi 28 avril*).

Ce matin d'hiver donc, la maîtresse de *Jahde* la dépose en pension pour la journée dans un chenil de l'Est vaudois. C'est une habituée de cette institution. La gérante du chenil place le petit boxer dans un enclos extérieur, mais pas seul. Il se trouve en compagnie de deux bergers allemands qui appartiennent à cette responsable.

Les deux grands chiens ont alors attaqué puis mis à mort *Jahde*. Survenu probablement entre 10 h et 11 h, le drame n'est pas immédiatement constaté par la gérante. Elle ne découvre les importantes mutilations subies par le chiot que lorsqu'elle entre dans l'enclos pour nourrir les trois bêtes.

Une «crise cardiaque»

À la suite de la mort de *Jahde*, elle envoie un message à la propriétaire de l'animal dans l'après-midi. Lorsque celle-ci la rappelle, la gérante lui explique que sa chienne était – propos repris dans l'acte d'accusation conclu après enquête – «décédée d'une crise cardiaque qui aurait entraîné un saignement par la gueule et que, de ce fait, les deux autres chiens avec lesquels elle se trouvait lui auraient bouffé le museau».

«Je ne sais vraiment pas ce qu'il s'est passé, c'est un accident regrettable, témoigne cette semaine l'éleveuse par téléphone. Cela ne m'était jamais arrivé. Chaque fois que je pense à *Jahde*, je suis triste.»

La maîtresse et l'entourage proche de la jeune chienne sont siders: «Ce qui nous a choqués, ce n'est pas tant l'accident. Il faut rester bienveillant: ça peut arriver à tout le monde. Ce qui est terriblement gênant, c'est qu'on ait essayé de masquer l'incident. Aussi qu'on ait tenté de ne pas nous donner la possibilité de voir la dépouille de *Jahde*, ou de ne pas pouvoir la récupérer.»

La maîtresse du petit boxer explique avoir été «encouragée par de nombreuses personnes, dont des professionnels, à aller plus loin. Soit déposer une plainte pénale afin que les circonstances de la mort de *Jahde* soient examinées, puis jugées. Mais sans faire de bat-

tage au préalable, notamment auprès des médias.»

Pour le Ministère public, la responsable du chenil, «dans le but de s'éviter des ennuis», s'était fermement opposée, après la découverte du drame, à la demande de sa cliente, qui indiquait vouloir venir chercher le corps de son animal. La gérante lui propose alors de lui envoyer une photo du cadavre. Cette dernière décline la proposition et envoie au chenil son ex-mari et père de ses deux enfants. L'éleveuse refuse de rendre le corps et propose de le faire incinérer. Mais le messenger insiste.

Finalement, la responsable du chenil consent à amener la dépouille chez un vétérinaire d'une commune voisine. L'autopsie réalisée conclut «à la perforation de la peau, à des hémorragies sous-cutanées et intramusculaires, à des lésions musculaires au niveau de la tête, du cou et des épaules, à une rupture du foie et des poumons, avec hémithorax et hémabdomen, ainsi qu'à des hémorragies aiguës alvéolaires des poumons».

«Ce qui est terriblement gênant, c'est qu'on ait essayé de masquer l'incident.»

La maîtresse de «Jahde»

La propriétaire de *Jahde* a déposé une plainte et demande en plus réparation civile à hauteur de 23'000 francs. À l'issue de son enquête, le procureur a décidé de renvoyer la prévenue devant les juges de l'arrondissement de l'Est vaudois. Le magistrat a retenu, comme infractions possible-ment réalisées, les mauvais traitements infligés aux animaux par négligence et, aussi, la tentative de contrainte. L'accusée reste présumée innocente.

Le procureur requiert une sanction de 120 jours-amende à 60 francs avec sursis pendant 2 ans, plus une amende de 900 francs possiblement convertible en 25 jours de prison de substitution en cas de non-paiement. Le procès se déroulera ce vendredi à Vevey devant le Tribunal de police.

Christophe Boillat



Chiot boxer, «Jahde» avait 5 mois quand elle a été mordue à mort par deux bergers allemands. LCP